



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

AIDE A LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT

GALICE CAP LOGEMENT

OBJECTIF

Captation de logements et relogements de 90 ménages en difficulté par an.

PUBLIC CONCERNE

Ménages relevant du PDALHPD, entrant dans les critères du FSL

TERRITOIRES D'INTERVENTION

Les communes relevant de la compétence du Département, hors territoire métropolitain.

CONTENU DE L'ACTION

Après un entretien de définition des besoins des ménages, Cap Logement leur propose un logement capté et les aide dans les démarches liées au relogement (dossiers FSL Accès)

Cap Logement sélectionne plusieurs ménages par logement capté. Les propriétaires, au vu des dossiers présentés par Galice, choisissent leur futur locataire.

PROCEDURE D'ORIENTATION

Les prescripteurs prennent un rendez vous téléphonique pour l'utilisateur via le portail www.insertion06.fr.

Cap Logement contacte le bénéficiaire pour faire le point sur son besoin. Un retour sera fait par mail au prescripteur.

Les travailleurs sociaux doivent obligatoirement compléter tous les volets de rendezvous06.

ORGANISME CONVENTIONNE

Coordonnées	Personnes à contacter
GALICE Pôle logement 35, av St Barthélémy 06100 NICE Tél : 04 92 09 04 14 Fax : 04 92 09 04 98	Secrétariat Cap Logement : caplogement@galice06.org Chef de service pôle logement : Sabine Charondière logement@galice06.org